



Les contours en ont été présentés lundi à Rabat

Valorisation des déchets : Le Maroc a enfin sa stratégie

Salima Guisser
sguisser@aujourd'hui.ma

Cette nouvelle politique permettra de lancer une nouvelle dynamique visant une gestion intelligente des déchets.

Le Maroc se dote d'une stratégie de valorisation des déchets. En effet, le secrétariat d'Etat chargé du développement durable en a présenté les contours lors d'un atelier organisé lundi à Rabat. La particularité de cette politique réside dans la prise en compte du gisement par région et par catégorie de déchets, ainsi que des opportunités de valorisation par région, par catégorie ou filière de déchets.

Une gestion «intelligente» des déchets

«Cette première stratégie dans le domaine de la valorisation des déchets a été préparée pour être complémentaire avec le Programme national des déchets ménagers (PNDM) en cours de réalisation et qui a enregistré une avancée notable», précise Nezha El Ouafi. Pour la secrétaire d'Etat, cette nouvelle politique permettra égale-

ment de lancer une nouvelle dynamique visant une gestion intelligente des déchets. Au-delà de ce lancement, le souci réside, selon ses dires, dans l'instauration d'une gestion durable. Cette démarche est, à ses yeux, «fortement tributaire du renforcement des activités de valorisation des déchets. Celles-ci sont assez développées au Maroc, mais elles sont fortement dominées par les filières informelles». En outre, cette stratégie dresse, comme elle l'explique, un état des lieux de la répartition des déchets sur l'ensemble du territoire. La perspective étant d'identifier les potentialités régionales en matière de développement des filières de leur valorisation et d'en faire profiter les collectivités territoriales en matière de préservation des ressources naturelles et de création d'emploi vert. Cela étant, la secrétaire d'Etat ne manque pas de donner des chiffres alarmants.

Seulement 340 mille tonnes recyclées en 2015

Selon Mme El Ouafi, la quantité potentiellement recyclable des déchets ménagers et assimilés (DMA) est estimée à 1,4 million de tonnes dont la part réellement recyclée n'est que de 340 mille tonnes, soit 6% en 2015. «Pour les déchets générés par les activités économiques, la fraction potentiellement recyclable est de l'ordre de 1,7 million de tonnes dont la part recyclée n'est que de 641 mille de tonnes, soit un taux de recyclage moyen de 12% par rapport au total des déchets industriels produits en 2015», détaille la secrétaire d'Etat. D'où l'intérêt de cette stratégie qui se veut, selon ses dires, d'instaurer une «économie circulaire au Maroc».

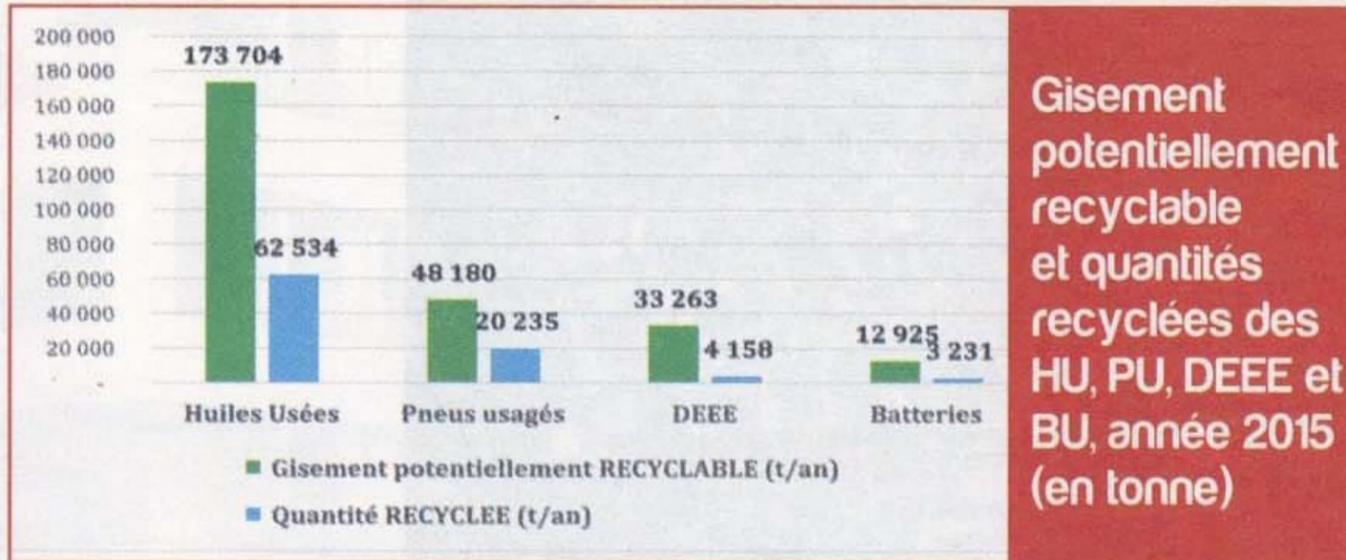
Celle-ci étant un grand défi à son sens. Cette économie est, de plus, mise en avant par Aziz Rabbah, également de la partie. Le ministre de l'énergie, des mines et du développement durable, qui s'exprime, à son tour, sur les objectifs de cette stratégie, ne manque pas d'appeler à «fructifier le partenariat du Maroc avec d'autres pays dans ce sens».

Le grand apport de la GIZ

De son côté, Lorenz Peterson, directeur résident de la GIZ (Agence de coopération internationale allemande pour le développement) au Maroc, met en avant le travail mené par sa structure sur la gestion des déchets dans le Royaume avec d'autres partenaires. Dans ce sens, il cite l'exemple du Projet «Gouvernance environnementale et climatique» (ProGEC) qui, selon ses dires, possède une composante entièrement liée à la gestion et à la valorisation des déchets. Cette composante a, comme il le précise, pour rôle de «soutenir le secrétariat d'Etat à développer les filières de valorisation de déchets, renforcer le cadre juridique et institutionnel relatif aux déchets et à renforcer les capacités des parties prenantes en matière de gestion et valorisation des déchets». En détail, cette coopération a, selon ses dires, permis le développement de deux filières de valorisation de déchets, notamment pour les déchets de construction et de démolition (DCD) et pour les déchets des équipements informatiques et de télécommunications (DEIT). Aussi, le ProGEC a, comme il le précise, contribué au renforcement du cadre juridique relatif à la gestion des déchets. L'objectif ultime étant, selon ses dires, «la transition vers une économie circulaire».

« Cette stratégie dresse un état des lieux de la répartition des déchets sur l'ensemble du territoire. La perspective étant d'identifier les potentialités régionales en matière de développement des filières de leur valorisation et d'en faire profiter les collectivités territoriales... »

Le gisement des déchets augmentera de 45% à l'horizon 2030



Comme l'explique M. Peterson, l'analyse de l'état actuel des gisements des déchets pour chacune des douze régions et par filière de déchets ressort que le gisement total des déchets au niveau national est de 25,4 millions de tonnes en 2015, dont 7,4 MT de déchets ménagers (5,9 en milieu urbain et 1,5 en milieu rural), 5,4 MT de déchets industriels et 14 MT de déchets de construction et de démolition. Les projections à l'année 2030 ont démontré qu'une augmentation de 46% des déchets aura lieu, soit un passage de 25 millions de tonnes en 2015 à 37 millions de tonnes en 2030. C'est pourquoi

la mise en œuvre de cette stratégie devra également permettre la contribution à la réduction du coût de dégradation de l'environnement lié à la gestion des déchets et qui a été évalué à 3,7 milliards de dirhams, soit 0,4% du Produit interne brut. Pour rappel, l'événement a été marqué par la signature d'une convention relative à la valorisation écologique des déchets des équipements électriques et électroniques (DEEE) et des déchets des équipements informatiques et de télécommunications (DEIT) avec l'Association marocaine de valorisation des déchets industriels.

Une fraction de 1.667.415 tonnes recyclable de déchets industriels

Pour les déchets générés par les activités économiques, le gisement total brut est de 5.467.508 tonnes en 2015. La quantité de la fraction potentiellement recyclable est de 1.667.415 tonnes dont la part recyclée n'est que de 640.954 tonnes (soit un taux de recyclage moyen de 11,7% par rapport au total des déchets industriels produits). Déjà, les activités économiques au Maroc sont dominées par le secteur tertiaire qui a atteint en 2014 une valeur ajoutée de 55,8% du PIB suivie de 29,6% pour l'industrie et 13,6% pour l'agriculture. Par région, c'est celle de Casablanca-Settat qui occupe le premier rang

en 2015 en termes de gisement des déchets qu'ils soient industriels ou ménagers. Quant au taux de recyclage des déchets industriels, il est de 12% en 2015. En 2030, il sera de 25 et de 20% en 2025. Cependant, celui des déchets ménagers et assimilés (DMA) est de 6% en 2015 pour être de 15% en 2025 et de 20% en 2030. Aussi, le taux de valorisation énergétique des déchets sera de 10% en 2030.

Le même taux sera atteint en termes de valorisation de la matière organique des DMA. Par filières, le plastique sera, entre autres, recyclé à hauteur de 70% en 2030.

Tableau 1 : tableau synthétique de l'état de développement des filières de recyclage

Filière	Cadre juridique	Arrangement institutionnel	Instrument financier	Etat de recyclage	Objectifs stratégiques	Gisement total	Répartition du gisement 2030 sur les 12 régions											
							CS	RSK	FM	TTA	MS	SM	O	BK	DT	LSH	GON	EOE
Plastique	Aucune réglementation spécifique au tri-valorisation-recyclage	Convention signée	Ecotaxe plastique instituée en 2014	2015 : 25%	2025 : 50%	2015 :	→											
						794.168 t	49%	11%	8%	8%	6%	5%	3%	4%	2%	2%	0,7%	0,3%
Papier-Carton	Aucune réglementation spécifique au tri-valorisation-recyclage	Convention signée en 2015		2015 : 27%	2025 : 50%	2015 :	→											
						941.903 t	48%	12%	8%	8%	7%	5%	3%	4%	2%	2%	0,8%	0,2%
Métaux	Aucune réglementation spécifique au tri-valorisation-recyclage			2015 : 40%	2025 : 60%	2015 :	→											
						791.780 t	44%	8%	3%	31%	3%	2%	6%	2%	1,2%	0%	0%	0%
Huiles lubrifiantes usagées	Décret déchets dangereux (2015)	Convention signée en 2015		2015 : 36%	2025 : 50%	2015 :	→											
						173.704 t	37%	17%	9%	9%	8%	6%	7%	4%	1,2%	0%	0%	0%
						2020 :												
						1.330.275 t												
						1.396.482 t												
						2.314.840 t												
						339.325 t												

Légende :
 Vert clair : à recycler
 Vert foncé : à valoriser
 Rouge : à brûler